



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA HAUTE-MARNE

ANNÉE 2021 – Numéro 93 du 7 octobre 2021

SOMMAIRE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL, DES SOLIDARITÉS ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

,Arrêté n° 52-2021-10-00027 du 1^{er} octobre 2021 portant subdélégation de signature de M. ADAMUS, Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne, en matière d'administration générale

Arrêté n° 52-2021-10-00028 du 1^{er} octobre 2021 portant subdélégation de signature de M. ADAMUS, Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne, en matière d'ordonnancement secondaire

Arrêté n° 52-2021-10-00029 du 1^{er} octobre 2021 portant subdélégation de signature de M. ADAMUS, Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne, en matière d'actions d'inspection de la législation du travail

Décision n° 52-2021-10-00024 du 05 octobre 2021 portant désignation de représentant et délégation de signature.

*



ARRÊTÉ N°52-2021-10-00027 DU 01/10/2021

Portant subdélégation de signature en matière d'administration générale

**Le Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection
des populations de la Haute-Marne**

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU le code du travail ;

VU le code de commerce ;

VU le code de la consommation ;

VU le code du tourisme ;

Vu le code de la sécurité sociale ;

VU le code de la construction et de l'habitation ;

VU le code de l'environnement ;

VU le code des marchés publics ;

VU le code rural et de la pêche maritime ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n°2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

VU le décret du 3 septembre 2020 portant nomination de Monsieur Joseph ZIMET, Préfet de la Haute-Marne ;

VU l'arrêté interministériel du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non-titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté interministériel du 22 mars 2021 portant nomination de M. Christophe ADAMUS, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 52 2021 03 00284 du 31 mars 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne

VU l'arrêté préfectoral n° 52-2021-04-00034 du 8 avril 2021 portant délégation de signature à Monsieur Christophe ADAMUS, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne ; en matière d'administration générale ;

VU l'arrêté n° 52-2021-09-00064 du 1^{er} septembre 2021 relatif à la subdélégation de signature en matière d'administration générale de Monsieur Christophe ADAMUS, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture de la Haute-Marne,

ARRÊTE :

Article 1 : Subdélégation de signature est donnée aux agents de la DDETSPP ci-après désignés, à l'effet de signer, tel que prévu aux articles 1 et 2 de l'arrêté préfectoral n° 52-2021-04-00034 du 8 avril 2021, l'ensemble des actes d'administration et de gestion relevant des attributions et compétences de la direction.

La subdélégation s'exerce dans les conditions suivantes :

- M. Guillaume REISSIER, directeur adjoint, pour l'ensemble des actes d'administration relevant des attributions et de la compétence de la direction,

- Mme Françoise BLANCHARD, attachée d'administration, cheffe du service «solidarités» pour les actes relevant de ce service,

- En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise BLANCHARD, délégation de signature est donnée à Mme Marion FRACHEBOIS, agent contractuel de catégorie A relevant du Ministère des solidarités et de la santé, adjointe à la cheffe du service « solidarités » pour les actes relevant de ce service,

- M. Martin BROISIN agent contractuel de catégorie A relevant du Ministère de la transition écologique et solidaire, adjoint du service « inclusion » pour les actes relevant de ce service,

- Mme Céline LAHITETE, attachée d'administration, chargée de la délégation « aux droits des femmes et à l'égalité » pour les actes relevant de cette délégation,

-Mme Sylvie KONARSKI, attachée d'administration, chargée de la mission comité médical, commission de réforme et de la mission conseil de famille pour les actes relevant de ces missions,

- En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie KONARSKI, délégation de signature est donnée à Mme Françoise BLANCHARD, attachée d'administration relevant du Ministère des solidarités et de la santé, cheffe du service « solidarités », pour les actes relevant de la mission comité médical et commission de réforme,

Mme Éléonore COLLINEAU, inspectrice de la santé publique vétérinaire, cheffe du service « sécurité sanitaire de l'alimentation » pour les actes relevant de ce service,

- Mme Isabelle MILLOT, inspectrice de la santé publique vétérinaire, cheffe du service « santé et protection animales et environnement » pour les actes relevant de ce service,

- En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle MILLOT délégation de signature est donnée à Mme Amélie LACROIX, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, relevant du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, adjointe à la cheffe du service « santé et protection animales et environnement », pour les actes relevant de ce service,

- Mme Gaëlle PERROT, inspectrice de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, cheffe par intérim du service « concurrence, consommation et répression des fraudes » pour les actes relevant de ce service,

- Mme Alexandra DUSSAUCY, directrice adjointe du travail, cheffe du service du système de l'inspection du travail pour les actes relevant de ce service,

- Mme Adeline PLANTEGENET, attachée principale d'administration, cheffe du service «entreprises et mutations économiques » pour les actes relevant de ce service.

- Mme Christine ROULET, attachée d'administration, cheffe du service insertion, compétences, emploi pour les actes relevant de ce service.

Article 2 : Les règles de signature du courrier relevant des domaines de compétence de la DDETSPP s'appliquent de fait et pareillement à tout autre support de communication, notamment aux courriers électroniques.

Article 3 : L' arrêté n° 52-2021-09-00064 du 1^{er} septembre 2021 relatif à la subdélégation de signature en matière d'administration générale de Monsieur Christophe ADAMUS, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne est abrogé.

Article 4 : Le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Chaumont, le 1^{er} octobre 2021

Le directeur départemental de l'emploi, du travail,
des solidarités et de la protection des populations



Christophe ADAMUS



ARRÊTÉ N°52-2021-10-00028 DU 01/10/2021

Portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire

Monsieur le Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n°2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

VU le décret du 3 septembre 2020 portant nomination de Monsieur Joseph ZIMET, Préfet de la Haute-Marne ;

VU l'arrêté interministériel du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non-titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté préfectoral n° 52 2021 03 00284 du 31 mars 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne ;

VU l'arrêté interministériel du 22 mars 2021 portant nomination de M. Christophe ADAMUS, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 52-2021-05-00014 du 4 mai 2021 portant délégation de signature à Monsieur Christophe ADAMUS, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne, pour l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses imputées sur le budget de l'État ;

VU l'arrêté n° 52-2021-09-000-65 du 1^{er} septembre 2021 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de Monsieur Christophe ADAMUS, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture de la Haute-Marne,

ARRÊTE :

Article 1: En application de l'arrêté préfectoral n° 52-2021-05-00014 du 4 mai 2021 susvisé, subdélégation de signature est donnée à :

- M. Guillaume REISSIER, directeur adjoint, à l'effet de signer l'ensemble des pièces comptables relevant des attributions et de la compétence de la direction,

Le pôle Inclusion, Insertion et Solidarités

- Mme Françoise BLANCHARD, attachée d'administration, cheffe du service « solidarités » à l'effet de signer les actes relevant de ce service - BOP 104, 157, 177, 183, 303 et 304,

- En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise BLANCHARD, délégation de signature est donnée à Mme Marion FRACHEBOIS, agent contractuel de catégorie A relevant du Ministère des solidarités et de la santé, adjointe à la cheffe de chef de service, à l'effet de signer les actes relevant du service «solidarités » - BOP 104, 157, 177, 183, 303 et 304,

- M. Martin BROISIN, agent contractuel de catégorie A relevant du Ministère de la transition écologique et solidaire, adjoint du service « inclusion », à l'effet de signer les actes relevant de ce service - BOP 104, 135, 147, 177.

Le pôle Services vétérinaires

- Mme Isabelle MILLOT, inspectrice de la santé publique vétérinaire, cheffe du pôle « services vétérinaires » à l'effet de signer les actes relevant de ce pôle - BOP 206, BOP 362 (Mesure 4, Volet B Animaux abandonnés et en fin de vie).

- En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle MILLOT, délégation de signature est donnée à Mme Amélie LACROIX, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, adjointe au chef de service, à l'effet de signer les actes relevant du service « santé et protection animales et environnement » (SPAÉ) et à Mme Éléonore COLLINEAU, inspectrice de la santé publique vétérinaire, cheffe du service « sécurité sanitaire de l'alimentation » (SSA) à l'effet de signer les actes relevant de ce service - BOP 206.

Les actes d'exécution comptables et budgétaires

- Mme Dominique JOBARD et Mme Sandra LACHENAL en qualité de saisisseurs Chorus Formulaires,

- Mme Françoise BLANCHARD, Mme Marion FRACHEBOIS et Mme Sandra LACHENAL pour les actes relevant des BOP 104, 157, 177, 183, 303 et 304 ; M. Martin BROISIN et Mme Sandra LACHENAL pour les actes relevant des BOP 104, 135, 147, 177 ; Mme Isabelle MILLOT, Mme Amélie LACROIX et Mme Dominique JOBARD pour les actes relevant du BOP 206, BOP 362 (Mesure 4, Volet B Animaux abandonnés et en fin de vie), en qualité de valideurs Chorus Formulaires ; Mme Éléonore COLLINEAU, pour les actes relevant du BOP 206 :

- validation des demandes d'achat (DA) et des demandes de subvention (DS),
- validation des attestations de services faits.

- Mme Françoise BLANCHARD, Mme Marion FRACHEBOIS et Mme Sandra LACHENAL pour les actes de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature relevant des BOP 104, 157, 177, 183, 303 et 304 ; M. Martin BROISIN et Mme Sandra LACHENAL pour les actes de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature relevant des BOP 104, 135, 147, 177 ; Mme Isabelle MILLOT, Mme Amélie LACROIX et Mme Dominique JOBARD pour les actes de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature relevant du BOP 206 et du BOP 362 (Mesure 4, Volet B Animaux abandonnés et en fin de vie) ; Mme Éléonore COLLINEAU, pour les actes de liquidation des recettes et dépenses de toute nature relevant du BOP 206.

Article 2 : L'arrêté n° 52-2021-09-000-65 du 1^{er} septembre 2021 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de Monsieur Christophe ADAMUS, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne est abrogé.

Article 3 : Le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Chaumont, le 1^{er} octobre 2021

Le directeur départemental de l'emploi, du travail,
des solidarités et de la protection des populations



Christophe ADAMUS



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail, des solidarités
et de la protection des populations**

ARRÊTÉ N°52-2021-10-00029 DU 01/10/2021

Portant subdélégation de signature du directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne en matière d'actions d'inspection de la législation du travail

Monsieur Christophe ADAMUS, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne

VU le code du travail, notamment ses articles R. 8122-2 et R.1233-3-4 ;

VU le code de l'environnement ;

VU le code de la défense ;

VU le code de l'éducation ;

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU le code rural et de la pêche maritime ;

VU le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

VU l'arrêté du 25 mars 2021, portant nomination de Monsieur Jean-François DUTERTRE sur l'emploi de directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est ;

VU l'arrêté interministériel du 22 mars 2021 portant nomination de M. Christophe ADAMUS sur l'emploi de directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne ;

VU l'arrêté n° 2021/27 en date du 14 juin 2021 de Monsieur Jean-François DUTERTRE, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est, déléguant sa signature à Monsieur Christophe ADAMUS, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne ;

VU l'arrêté n° 52-2021-09-00066 du 1^{er} septembre 2021 portant subdélégation de signature du directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne en matière d'actions d'inspection de la législation du travail ;

Arrête :

Article 1^{er}. – Subdélégation de signature est accordée à Monsieur Guillaume REISSIER, Directeur adjoint et Madame Alexandra DUSSAUCY, Responsable de l'unité de contrôle à l'effet de signer au nom du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est les actes et décisions ci-dessous, relevant du département de la Haute-Marne et mentionnés dans l'arrêté 2021/27 susvisé pour lesquels le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne, Monsieur Christophe ADAMUS, a reçu délégation de signature :

CODE DU TRAVAIL	
PARTIE 1 – LES RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL	
PLAN POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE Décision d'opposition à un plan pour l'égalité professionnelle	L. 1143-3 et D. 1143-6
CONSEILLERS DU SALARIÉ Préparation de la liste des conseillers du salarié	D. 1232-4
RUPTURE CONVENTIONNELLE Décisions d'homologation et de refus d'homologation des conventions de rupture du contrat de travail	L. 1237-14 et R. 1237-3
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS Décision d'opposition à l'exercice de l'activité d'un groupement d'employeurs	L. 1253-17 et D. 1253-7 à 11
Décision d'agrément ou de refus d'agrément du GE	R. 1253-22, 26, 29
Demande en vue de choisir une autre convention collective	R. 1253-22, 26, 29
Décision de retrait d'agrément à un groupement d'employeurs	R. 1253-22, 26, 29
PARTIE 2 – LES RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL	
Mesures de l'audience des organisations syndicales concernant les entreprises de moins de 11 salariés : décisions relatives à l'inscription sur les listes électorales	R. 2122-21 et R. 2122-23
BUDGET DES ORGANISATIONS SYNDICALES Anonymisation des mentions permettant l'identification des membres	D. 2135-8
Décision autorisant la suppression du mandat de délégué syndical	L. 2143-11 et R. 2143-6
Décision autorisant la suppression du mandat de représentant de la section syndicale	L. 2142-1-2 et L. 2143-11
ACCORDS COLLECTIFS ET PLANS D'ACTION Délivrance du récépissé de dépôt des conventions de branche et des accords professionnels ou interprofessionnels concernant les professions agricoles.	D. 2231-7
Délivrance du récépissé de dépôt d'une déclaration d'adhésion ou de dénonciation	D. 2231-8
Dépôt de l'accord en matière de droit d'expression des salariés	L. 2281-8
Procédure de rescrit (ou réponse établissant la conformité de l'accord ou du plan d'action) en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	R. 2242-9 à 11
Décision fixant le nombre et le périmètre des établissements distincts du CSE	L. 2313-5

Décision fixant le nombre et le périmètre des établissements distincts du CSE au niveau de l'UES	L. 2313-8
Décision fixant la répartition du personnel et des sièges entre les collègues électoraux pour l'élection du CSE	L. 2314-13
Décision de répartition des sièges entre établissements et collègues électoraux	L. 2316-8
Décision répartissant les sièges au comité de groupe entre les élus du ou des collègues électoraux	L. 2333-4
Décision de remplacement d'un représentant au comité de groupe ayant cessé ses fonctions	L. 2333-6
Désignation du suppléant du responsable de l'unité départementale siégeant aux observatoires d'analyse et d'appui au dialogue social	L. 2234-1 et R. 2234-1
Décision relative à la liste des organisations syndicales pouvant désigner des membres au sein des observatoires départementaux d'analyse et d'appui au dialogue social	L. 2234-5 et R. 2234-2
Décision autorisant la suppression du comité d'entreprise européen	L. 2345-1 et R. 2345-1
Décision de recours sur la décision de l'inspecteur du travail imposant la création d'un CSSCT dans une entreprise de moins de 300 salariés	L. 2315-37
PARTIE 3 – DUREE DU TRAVAIL ET SALAIRE	
Décision autorisant ou refusant une dérogation à la durée maximale hebdomadaire absolue du travail	L. 3121-21 et R. 3121-8 à R. 3121-10
Décision autorisant ou refusant une dérogation à la durée maximale hebdomadaire moyenne du travail	L. 3121-25 et R. 3121-11
Décision acceptant ou refusant la suspension de la faculté de récupération des heures perdues en cas de chômage prolongé dans une profession	R. 3121-32
Dérogation à la durée moyenne hebdomadaire maximale si l'entreprise ne relève pas d'un secteur bénéficiant d'une autorisation accordée par le ministre ou le DIRECCTE	R. 3121-16
ACCORD D'INTÉRESSEMENT, DE PARTICIPATION, PEE, PEI, PLANS D'ÉPARGNE RETRAITE COLLECTIF Accusé réception	L. 3313-3, L. 3323-4, D. 3345-5
ACCORD D'INTÉRESSEMENT Demande de modification de dispositions contraires aux dispositions légales	L. 3313-3
ACCORD D'INTÉRESSEMENT, DE PARTICIPATION, PLAN D'ÉPARGNE SALARIALE Demande de modification ou de retrait de dispositions contraires aux dispositions légales dans un accord d'intéressement, de participation ou d'un règlement d'épargne salariale	L. 3345-2
PARTIE 4 – SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	
CDD-INTÉRIMAIRES – TRAVAUX DANGEREUX Décision dérogeant à l'interdiction d'employer des CDD et salariés temporaires à des travaux figurant à l'article D 4154-1	L. 4154-1, D. 4154-3 D. 1242-5 et D. 1251-2
Décision d'approbation des études de sécurité concernant les installations pyrotechniques	R. 4462-30
CHANTIERS DE DÉPOLLUTION PYROTECHNIQUE Approbation de l'étude de sécurité	Article 8 du décret n° 2005-1325 du 26 octobre 2005 modifié relatif aux règles de sécurité applicables lors des travaux réalisés dans le cadre d'un chantier de dépollution pyrotechnique
COMITÉ INTERENTREPRISES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL (ICPE – PPR) Présidence du CISST	R. 4524-7

CHANTIERS VRD Décision accordant ou refusant d'accorder les dérogations aux dispositions des articles R. 4533-2 à R. 4533-4 du code du travail	R. 4533-6 et R. 4533-7
Décision de suspendre le contrat de travail ou la convention de stage en cas de constat de risque sérieux d'atteinte à la santé, à la sécurité ou à l'intégrité physique ou morale du jeune	L. 4733-8 et R. 4733-12
Décision accordant ou refusant la reprise de l'exécution du contrat de travail ou de la convention de stage et interdiction à l'embauche de recruter ou d'accueillir de nouveaux jeunes travailleurs ou stagiaires	L. 4733-9 et L. 4733-10
Décision mettant fin à l'interdiction de recruter ou d'accueillir de nouveaux jeunes âgés de moins de dix-huit ans, travailleurs ou stagiaires	R. 4733-13 et 14
ACCIDENT DU TRAVAIL-PLAN DE RÉALISATION DE MESURES DE SÉCURITÉ Avis sur le plan	L. 4741-11
PARTIE 6 – LA FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE	
Décision de suspension de l'exécution du contrat d'apprentissage.	L. 6225-4
Décision de reprise ou refusant la reprise de l'exécution du contrat d'apprentissage.	L. 6225-5 et R. 6225-9
Décision d'interdiction faite à l'employeur de recruter de nouveaux apprentis et des jeunes titulaires d'un contrat d'insertion en alternance	L. 6225-6
Décision mettant fin à l'interdiction faite à l'employeur de recruter des apprentis des jeunes titulaires d'un contrat d'insertion alternance	R. 6225-10 et 11
PARTIE 8 – CONTROLE DE L'APPLICATION DE LA LEGISLATION DU TRAVAIL	
TRANSACTION PÉNALE Établissement de la proposition de transaction et communication à l'auteur de l'infraction	L. 8114-4 à L. 8114-8
Transmission au Procureur de la République, pour homologation, de la proposition de transaction acceptée Notification de la décision d'homologation pour exécution	R. 8114-3 à R. 8114-6
Procédure de rescrit en matière de carte BTP	L. 8291-3 et R. 8291-1-1
CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME	
DURÉE DU TRAVAIL Dérogation à la durée maximale hebdomadaire moyenne concernant un type d'activités adressée par une organisation patronale (« demande collective »)	L. 713-13 et R. 713-11 à 14
Dérogation à la durée maximale hebdomadaire moyenne (par une entreprise ayant une activité de production agricole)	
Dérogation à la durée maximale hebdomadaire absolue jusqu'à 60 heures (demande collective) et au-delà de 60 heures pour les entreprises ayant une activité de production agricole (demande collective ou individuelle)	
CODE DES TRANSPORTS	
DURÉE DU TRAVAIL En cas de circonstances exceptionnelles dérogation à la durée maximale hebdomadaire moyenne	Art. 5 du décret n°2000-118 du 14 février 2000 (modifié D. 2009-1377) relatif à la durée du travail dans les entreprises de transport public urbain voyageurs

Article 2: L'arrêté n° 52-2021-09-00066 du 1^{er} septembre 2021 portant subdélégation de signature du directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne en matière d'actions d'inspection de la législation du travail est abrogé.

Article 3: Le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Marne.

Fait à Chaumont, le 1^{er} octobre 2021

Le directeur départemental de l'emploi, du travail,
des solidarités et de la protection des populations



Christophe ADAMUS



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail, des solidarités
et de la protection des populations**

DECISION N° 52-2021-10-00024 du 05/10/2021

portant désignation de représentant et délégation de signature

Le Directeur,

VU le Code de commerce, notamment ses livres III et IV

VU le Code de la consommation, notamment son livre V;

VU le décret n°2019-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté du Premier Ministre et du ministre de l'intérieur en date du 22 mars 2021 nommant Monsieur Christophe ADAMUS, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne

VU l'arrêté du Premier ministre et du ministre de l'intérieur en date du 20 juillet 2021 nommant Monsieur Guillaume REISSIER, directeur départemental adjoint de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Marne

DECIDE :

Article 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Christophe ADAMUS, directeur départemental ou de Monsieur Guillaume REISSIER, directeur départemental adjoint, représentation est dévolue et délégation de signature est donnée à Madame Gaëlle PERROT, inspecteur de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, pour

1. les sanctions administratives prévues à l'article L.321-3 du Code de commerce ;
2. les transactions concernant :
 - les infractions au titre Ier du livre III du code de commerce.
 - les délits prévus au titre IV du livre IV au code de commerce pour lesquels une peine d'emprisonnement n'est pas encourue et pour les contraventions prévues au même code ;

3. les mesures d'injonction prévues au livre V du Code de la Consommation
4. les sanctions administratives prévues au Code de la consommation
5. les transactions prévues au livre V du Code de la Consommation

Article 2 : la décision n°2018-196 du 20 décembre 2018 portant désignation de représentants pour prononcer les sanctions administratives prévues au livre V du code de la Consommation est abrogée

Article 3 :Le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations est chargé de l'application de la présente décision et Madame Gaëlle Perrot est chargée de l'exécution de la présente décision qui lui sera notifiée, et qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Haute-Marne.

Chaumont, le **05 OCT. 2021**

Le Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail,
des Solidarités et de la Protection des Populations



Christophe ADAMUS